

En étudiant les procès pour sorcellerie à Fribourg, Lionel Dorthe pointe un mécanisme humain et social

Les sorcières, reflet des peurs

« RÉMI ALT

Histoire » Magie noire, satanisme, sabbat, bûcher... Le jargon lié à la sorcellerie est vaste, et décrit bien souvent des éléments terrifiants du passé. Or, en Suisse et tout particulièrement dans le canton de Fribourg, les procès de sorcellerie sont nombreux, ce dès le XV^e siècle. Bien plus que dans d'autres pays européens.

Le 19 septembre prochain, Lionel Dorthe, archiviste à l'État de Fribourg et chargé de cours en histoire du Moyen Âge à l'Université de Fribourg (Unifr), donnera une conférence sur ce sujet, accompagné du journaliste Cyril Dépraz. Intitulée «Fribourg au terrible temps des sorcières», elle s'inscrit dans le cadre du programme culturel MEMO biblio & ludo +, et a pour but de montrer et d'analyser l'évolution de la thématique.



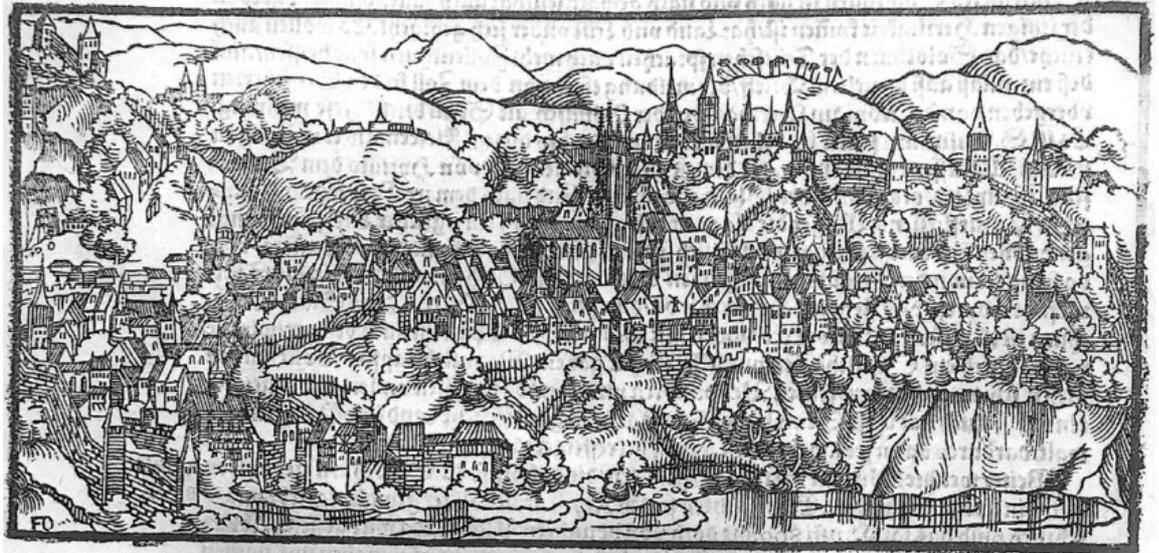
«Certaines de ces croyances perdurent encore aujourd'hui»

Lionel Dorthe

L'historien a également édité, avec sa collègue Rita Binz-Wohlhauser, les *Procès de sorcellerie fribourgeoise du XV^e au XVIII^e siècle*, ne regroupant pas moins de 360 cas. Un mandat d'une durée de six ans, dont l'aboutissement sera notamment discuté lors de la conférence.

Dès la fin du XVIII^e siècle, les procès pour sorcellerie disparaissent. Comment l'expliquer?

Lionel Dorthe: La méconnaissance scientifique de base provoque une quantité considérable de ce que nous appellerions aujourd'hui des erreurs ou des fausses interprétations. Tout l'édifice repose là-dessus, car les



Une gravure sur bois de 1774 représentant la colline du Guntzet et ses potences, où les brigands étaient roués, les voleurs pendus et les sorciers brûlés. DR

gens croient en Dieu, au diable ou au secret, entre autres. Par exemple, on retrouve beaucoup d'occurrences où une personne est accusée d'avoir tiré le lait des vaches des voisins avec des formules magiques pour le transférer dans les siennes.

En fait, on avait besoin de boucs émissaires pour comprendre ce qu'on ne parvenait pas à expliquer. Dès le moment où l'on peut expliquer ces tempêtes sur le Moléson, les pluies de grêle, le cycle du lait des vaches, on n'a plus besoin de ces boucs émissaires. Les croyances changent. C'est donc avec l'avènement de la science que les procès pour sorcellerie tombent.

C'est donc de l'histoire ancienne?

Il y a une transformation technique, scientifique, mais aussi juridique et judiciaire, avec une nouvelle façon d'envisager le droit de punir. Dès le XVIII^e siècle, on a une autre approche de la justice et de la façon de la rendre. Petit à petit, la sorcellerie disparaît des tribunaux. Mais certaines de ces croyances perdurent encore aujourd'hui. Beaucoup de gens croient en Dieu, au diable ou au secret, en particulier à Fribourg. C'est un héritage de cette époque-là.

Dans ce cas, qui sont vos sorcières aujourd'hui?

Le point commun dans tous les procès, c'est que ce sont les gens qui sortent de la norme qui sont accusés. Aujourd'hui, ce sont notamment les étrangers qui sont marginalisés, comme ils l'ont toujours été. Les personnes qui ont une sexualité différente de ce qui est considéré comme étant la norme sont aussi parfois marginalisées. Et puis, il y a aussi certainement une forme de misogynie. Le phénomène de la croyance en la sorcellerie a une part de dénigrement des femmes, dès le départ. Les traités démonologiques, qui définissent comment reconnaître un sorcier ou une sorcière, sont écrits par des ecclésiastiques. Et

qu'est-ce qu'un moine du XV^e siècle connaît des femmes... Peu de choses.

Vous mettez pourtant en garde devant de fausses interprétations, une «guerre des sexes»...

Certes les juges et les politiciens d'alors ne sont que des hommes, mais cela fait partie du contexte sociopolitique de l'époque. Si on gratte un peu, on voit que ce sont souvent des femmes qui accusent des femmes à l'échelon du village. Donc le phénomène ne se limite pas à la misogynie, il est bien plus complexe que cela. C'est très délicat comme sujet, car il y a beaucoup de reprises idéologiques. Un regard

scientifique porté sur cette thématique peut gêner.

Or je n'ai pas l'intention de partir en guerre contre quiconque. Mais de voir des reprises historiques aberrantes, ça me fait grincer des dents. D'autre part, je suis conscient que d'utiliser l'image traditionnelle de cette sorcière émancipée et émancipatrice, qui veut prendre ses distances avec le patriarcat et s'oppose au capitalisme, bien que cela n'ait aucune réalité historique, permet de mieux faire passer une idée au grand public.

Quel regard porte-t-on sur la sorcellerie aujourd'hui, plus particulièrement sur les procès pour sorcellerie?

L'historien ne critique pas, il observe et analyse. Il faut comprendre que les juges, à l'époque, faisaient leur travail avec plus ou moins de zèle et de croyances. Mais ils étaient convaincus de faire juste. Et ça, ça ne change pas par rapport à aujourd'hui. Mais la tendance est au jugement, le grand public se croit souvent détenteur de la bien-pensance. Sans doute que nos descendants auront un regard très différent sur notre société. Aujourd'hui, nous manquons totalement d'autocritique et sommes persuadés de faire mieux que nos ancêtres. Et c'est aussi dû à une croyance, celle dans le progrès continu de nos institutions. »

Un travail de documentation de longue haleine

Lionel Dorthe a parcouru les registres criminels des siècles passés durant six ans. Une documentation alors déjà précise.

Comment parvient-on à se documenter pour une étude sur de l'histoire si ancienne?

Lionel Dorthe: Les deux ouvrages que nous avons édités avec Rita Binz-Wohlhauser sont la transcription scientifique de tous les procès pour sorcellerie, en français ou en allemand selon la langue des prévenus. Nous avons associé à cela toutes les décisions prises par le gouvernement, car il n'y avait pas de séparation des pou-

voirs. À l'époque, ce sont les mêmes gens qui jugent et qui gouvernent. Il y a des dizaines de milliers de pages de protocole des séances du gouvernement. Nous avons fouillé là-dedans pour trouver tout ce qui avait trait aux procès. Dans les registres de la justice criminelle, on notait les procès-verbaux des interrogatoires. Nous avons ainsi deux sources différentes pour documenter une même affaire.

À quoi sert ce travail d'archives?

Cette édition est une première à l'échelle européenne. Les procès de sorcellerie sont des sources très riches pour connaître

l'histoire de monsieur et madame tout-le-monde. Certes, tout repose sur une fausse accusation fantasmée, mais tout n'est pas faux. Quand quelqu'un répond au juge sur des questions annexes de l'interrogatoire, on en apprend beaucoup sur la société d'alors. L'autre particularité, c'est que ma collègue et moi avons décidé dès le départ de nous intéresser aux accusations de sorcellerie, et non pas seulement aux cas qui ont abouti sur une sentence d'exécution. Nous évitons ainsi ce raccourci historiographique et pensons avoir pu transmettre aux chercheurs un matériau plus complet à étudier. » RA

L'église dévoile son chantier au public

Châtel-Saint-Denis » Des visites commentées ainsi que des démonstrations auront lieu ce samedi matin.

Lancée en janvier, la première étape d'entretien et de restauration de l'église de Châtel-Saint-Denis battra son plein jusqu'en novembre 2025, sous un voile d'échafaudages. Mais la paroisse lève ce voile ce samedi 31 août

lors d'une matinée portes ouvertes, sans inscription et sous forme de visites commentées par des experts, de 9 h à 11 h.

De petits groupes découvriront les travaux menés sur les faces et à l'intérieur de la tour, tandis que des tailleurs, charpentiers, peintres d'art et autres artisans tiendront des ateliers de démonstration. On pourra aussi admirer une représentation

de la peinture en trompe-l'œil qui rendra son apparence originelle à la flèche, renforcée par du béton en 1946.

«On n'ira pas plus haut que le balcon. Les groupes monteront par l'intérieur et redescendront en lift», précise Dominique Nanchen, président de la paroisse. Il invite les participants à se munir de bonnes chaus-

sures et si possible d'un casque (quelques-uns seront à disposition). La visite est limitée aux personnes de 16 ans ou plus capables de gravir des escaliers.

La deuxième étape concernera le frontispice. Elle débutera en été 2025 et pourra s'étendre en 2026. Le coût global des travaux atteindra environ 5 millions de francs. »

STÉPHANE SANCHEZ

Spectacles de boulevard

Moudon » L'affiche de la 23^e saison culturelle à la salle de la Douane à Moudon vient d'être dévoilée. Comme à l'accoutumée, le théâtre de boulevard sera à l'honneur. Sept spectacles se succéderont sur la scène broyarde entre octobre 2024 et avril 2025. Le public pourra ainsi aller voir *Hernie fiscale* avec l'ancien joueur de football Frank Lebœuf (10 octobre), *Secret de famille* avec Valérie Kaprisky et

Xavier Deluc (14 novembre), *Embrasse-moi idiot* avec Tex (19 décembre), *Un aventurier radieux* (16 janvier), *Restons Poly!* (13 février) et *Tout va très bien!* en compagnie de Laurent Ournac (13 mars).

La saison se terminera avec la pièce *Stars d'un soir* (9 avril) avec Alil Vardar, qui a écrit et mis en scène cette comédie. Billetterie sur <http://ticketing.moudon.ch> ou au 021 905 88 66. » DEF